



Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 décembre 2021

n° 187-21

Objet : RS - Passation d'un avenant n° 1 à la convention de mandat avec le Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jean-François Beccu - Marie Bénévisse - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochoaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 11

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Luc Meunier - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 09 décembre 2021

délibération n° 187-21

objet **RS - Passation d'un avenant n° 1 à la convention de mandat avec le Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que par décision n° 021-21 du 11 février 2021, le Bureau a approuvé une convention de mandat entre Grand Chambéry et le SMSB pour la réalisation de travaux et études sur des bâtiments situés à Aillons-Margérial.

Il s'agit d'assurer l'entretien courant des bâtiments, avec comme objectif de traiter les problèmes urgents, notamment les non-conformités ou dysfonctionnements relatifs à la sécurité des biens et des personnes.

Il convient de compléter la convention actuelle avec de nouvelles missions :

- Réseau de défense incendie Margérial : Remise en fonctionnement et prise en compte des demandes du SDIS.
- Salle hors sac 3 (parking Margérial) : L'objectif premier est de remettre en conformité les locaux recevant du public.
- Rénovation et extension des WC (bâtiment parking) Margérial : Il est proposé de profiter de la réhabilitation des WC existants (hors service ou en mauvais état) pour en rajouter.
- Portes sectionnelles (Margérial 1400 et Aillons 1000) : Remise en état des portes sectionnelles sur Aillons 1000 (x2) et Margérial 1400 (x4 sur bâtiment technique).
- Etude de réhabilitation du hangar à dameuses au Margérial : Réalisation des études pour la réhabilitation du hangar existant ou la création d'un nouveau hangar, afin de permettre de stocker les nouveaux modèles de dameuses trop volumineux pour les locaux actuels. La réalisation des travaux fera l'objet d'une autre convention de mandat.

Localisation / Intitulé	Etudes	Travaux	
Réseau de défense incendie Margérial		100 000	
Salle hors sac 3 Margérial	50 000	250 000	
Rénovation et extension des WC (bâtiment parking) Margérial		100 000	
Portes sectionnelles 25 k€ HT (1000 et 1400)		25 000	
Etude de réhabilitation du hangar dameuse au Margérial	50 000		en € HT
Total	100 000	475 000	575 000

Grand Chambéry s'engage à assurer le financement complet de ces opérations en compte de tiers (études : 100 000 € HT, travaux : 475 000€ HT).

Le SMSB s'engage à traduire ces travaux dans son budget et à rembourser l'intégralité des sommes avancées par Grand Chambéry.

En conséquence, il est proposé d'approuver l'avenant n° 1 à la convention de mandat avec le SMSB sur le périmètre d'Aillons-Margérial.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de tourisme,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 portant délégations de compétences du Conseil Communautaire au Bureau en matière de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage,

Vu la décision du Bureau n° 021-21 du 11 février 2021 relative à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre Grand Chambéry et le Syndicat mixte des Stations des Bauges pour des travaux et études sur les bâtiments d'Aillons-Margérial,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'avenant n° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre Grand Chambéry et le Syndicat mixte des stations des Bauges pour la réalisation de travaux et d'études sur les bâtiments d'Aillons-Margérial, ci-annexé,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant et les actes à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 187-21

Objet de l'acte :	RS - Passation d'un avenant n° 1 à la convention de mandat avec le Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB)
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 3 - Conventions de Mandat 2 - Convention initiale et avenant (document contractuel)
Date de l'acte :	16 décembre 2021
Annexe(s) :	Projet d'avenant n° 1

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211216-lmc1H26111H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26111H1

Date de transmission en Préfecture :	17 décembre 2021
Date de réception en Préfecture :	17 décembre 2021
Période d'affichage :	du au